

PEEL HERE
TO OPEN 

GROUP 1B INSECTICIDE

Orthene[®] 75% Soluble Powder
Systemic Insecticide



READ LABEL BEFORE USING
AGRICULTURAL
NOT FOR INDOOR RESIDENTIAL USE

GUARANTEE:

*Acephate (O,S-dimethyl acetylphosphoramidothioate) 75%
Warning, contains the allergen sulfite.

REGISTRATION NO.

14225

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

For product information call: 1-866-761-9397

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC

15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513, USA
1-866-761-9397

EPA Est. No. 67545-AZ-001
AD020411
100410—030614

NET CONTENTS: 1.5 KILOGRAMS



Arysta LifeScience

**READ ENTIRE LABEL. USE STRICTLY IN ACCORDANCE WITH LABEL CAUTIONS, WARNINGS AND DIRECTIONS.
KEEP PESTICIDE IN ORIGINAL CONTAINER. DO NOT PUT CONCENTRATE OR DILUTE INTO FOOD OR DRINK CONTAINERS.**

PRECAUTIONS

Harmful if swallowed. May be irritating to the eyes. Do not breathe spray mist. Avoid eye or skin contact with spray mist. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND UNAUTHORIZED PERSONNEL. Do not contaminate lakes, streams or ponds. Avoid contamination of feed and foodstuffs. Do not apply under conditions involving possible drift to food, forage or other plantings that might be damaged or the crops thereof rendered unfit for sale, use or consumption. Store in cool, dry place. Protect from excessive heat.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Mixing/Loading/Application:

A. Mixing and loading in all agricultural scenarios

- Mixers/loaders must wear maximum level PPE (i.e., chemical-resistant coveralls over a long-sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves and a respirator).

B. Applying using groundboom and soil injection equipment

- Applicators must wear cotton coveralls over a long-sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves and a respirator.
- When handling 24 kg a.i. or less in one day (e.g., approximately 18 ha at highest agricultural rate of 1.31 kg a.i./ha), workers may use an open cab.
- When handling more than 24 kg a.i. in one day, workers must use a closed cab (no gloves or respirator are required in a closed cab) or wear maximum level PPE (chemical-resistant coveralls over a long-sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves and a respirator).

C. Applying using airblast (mist-blower) equipment

- Applicators must use a closed cab and wear a long-sleeved shirt and long pants. No gloves or respirator are required in a closed cab.
- If the use of a closed cab is not feasible, applicators may use an open cab and wear maximum level PPE (i.e., chemical-resistant coveralls over a long-sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves and a respirator) and a chemical-resistant headgear.

D. Applying using handheld equipment

- Mixers/loaders/applicators must wear cotton coveralls over a long-sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves and a respirator.
- Mixers/loaders/applicators must not handle more than 1500 L/day of diluted product.

Post application:

- Do not enter or allow worker entry into treated areas during the re-entry intervals (REIs) as listed below:

Brussels sprouts	12 hours
Cabbage	12 hours
Cauliflower	12 hours
Celery	1 day*
Corn	5 days*
Cranberries	12 hours
Lettuce	1 day*
Peppers	1 day
Potatoes	1 day*
Cut flowers/roses	1 day
Saskatoon berries	3 days
Tobacco	1 day*
Tomatoes	12 hours
Ornamentals	12 hours
Trees	3 days*

- * Workers conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton covers for the following time after the REI:

Corn	4 weeks
Celery	2 weeks
Lettuce	2 weeks
Tobacco	2 weeks
Potatoes	1 week
Trees	1 week

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U. S., visit CropLife Canada's web site at www.croplife.ca

ENVIRONMENTAL HAZARDS

TOXIC to bees exposed to direct treatment, drift or residues on flowering crops or weeds. **DO NOT** apply this product to flowering crops or weeds if bees are visiting the treatment area. Minimize the spray drift to reduce harmful effects on bees in habitats close to the application site.

TOXIC to birds and wild mammals. Applications may adversely affect birds and wildlife visiting the treatment area.

The use of this product may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g., sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.

TOXIC to aquatic organisms. Observe buffer zones as specified under DIRECTIONS FOR USE.

FIRST AID

IF SWALLOWED, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person. **IF ON SKIN OR CLOTHING**, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. **IF INHALED**, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. **IF IN EYES**, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Acephate is an organophosphate that is a cholinesterase inhibitor. Typical symptoms of overexposure to cholinesterase inhibitors include headache, nausea, dizziness, sweating, salivation, runny nose and eyes. This may progress to muscle twitching, weakness, tremors, incoordination, vomiting, abdominal cramps and diarrhea in more serious poisonings. A life-threatening poisoning is signified by loss of consciousness, incontinence, convulsions, and respiratory depression with a secondary cardiovascular component. Treat symptomatically. If exposed, plasma and red blood cell cholinesterase tests may indicate degree of exposure (baseline data are useful). Atropine, only by injection, is the preferable antidote. Oximes, such as pralidoxime chloride, may be therapeutic if used early; however, use only in conjunction with atropine. In cases of severe acute poisoning, use antidotes immediately after establishing an open airway and respiration. With oral exposure, the decision of whether to induce vomiting or not should be made by an attending physician.

DECONTAMINATION

NOTE: Hydrated limes, Hypochlorite oxidants, and other alkaline material should NOT be used in clean up procedures. Spills of POWDERS should be scooped into disposable containers. If ORTHENE LIQUIDS are spilled, spread a heavy clay absorbent over spill. Shovel material into disposable container.

DISPOSAL

1. Triple or pressure rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For further information on the disposal of unused, unwanted product contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of spills and for clean-up of spills.

**In case of emergency involving a major spill, fire or poisoning
Call CHEMTREC 24-hours at 1-800-424-9300 or 703-527-3887.**

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

DIRECTIONS FOR USE ON CROPS

Apply with ground application equipment only. NOT TO BE APPLIED BY AERIAL APPLICATION EQUIPMENT.

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches and wetlands), estuaries or marine habitats.

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) fine classification.

Airblast application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

Buffer Zones:

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of (1) sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), and (2) estuarine or marine habitats.

Method of Application	Buffer Zone (metres) Required for the Protection of Aquatic Habitat With Water Depth of:		
	< 1 metre	1–3 metres	> 3 metres
Field sprayer*	15	5	0
Airblast (early growth stage)	25	10	3

* For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy or ground, the labeled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy or ground, the labeled buffer zone can be reduced by 30%.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, please note that ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE contains a Group 1B insecticide. Any insect population may contain individuals naturally resistant to ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE and other Group 1B insecticides. The resistant individuals may dominate the insect population if this group of insecticides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but are specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay insecticide resistance:

- Where possible, rotate the use of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE or other Group 1B insecticides with different groups that control the same pests in a field.
- Use tank mixtures with insecticides from a different group when such use is permitted.
- Insecticide use should be based on an IPM program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest population for resistance development.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.
- For further information or to report suspected resistance contact Arysta LifeScience North America, LLC at 1-866-761-9397.

GENERAL APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS

DO NOT handle more than 1500 L of diluted spray solution per day when using hand-held spray equipment. Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat if re-infestation occurs.

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Cabbage, Brussels Sprouts, Cauliflower	Cabbage looper, Imported cabbageworm, Diamondback moth larvae, Green peach aphid	563–825 g/ha	<p>Apply in 225 to 1650 L of water using conventional ground application equipment. Use the high rate only when heavy pest infestations are present.</p> <p>Do not feed trimmings to livestock or allow animals to graze on treated areas.</p> <p>Do not apply more than 2 applications per season.</p> <p>Re-entry Interval (REI): 12 hours</p> <p>Preharvest Interval (PHI): 28 days</p>
Head lettuce (crisp head type only)	Cabbage looper, Imported cabbageworm, Diamondback moth larvae, Green peach aphid	563–825 g/ha	<p>Apply in 225 to 1650 L of water using conventional ground application equipment. Use the high rate only when heavy pest infestations are present.</p> <p>Do not feed trimmings to livestock or allow animals to graze on treated areas.</p> <p>Do not apply more than 4 applications per season.</p> <p>Re-entry Interval (REI): 1 day</p> <p>Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 2 weeks after the REI.</p> <p>PHI: 7 days</p>
Celery	Green peach aphid, Tarnished plant bug	563–825 g/ha	<p>Apply in 225 to 1650 L of water. Apply with ground equipment only. Apply when insects reach economic threshold levels.</p> <p>Do not apply more than 4 applications per season.</p> <p>REI: 1 day</p> <p>Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 2 weeks after the REI.</p> <p>PHI: 21 days</p>

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Corn (Seed and Sweet)	European corn borer	563–825 g/ha	<p>Apply in 220 to 1000 L of spray mix using conventional ground application equipment. Use the high rate only when heavy pest infestations are present. For European corn borer, apply when egg mass count indicates an economically damaging population.</p> <p>Do not feed corn fodder or forage from treated crop to livestock.</p> <p>Do not apply more than 4 applications per season.</p> <p>REI: 5 days</p> <p>Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 4 weeks after the REI.</p> <p>PHI: 21 days</p>
Potato	Green peach aphid, Potato aphid, Potato flea beetle, Potato leafhopper, Tarnished plant bug	563–825 g/ha	<p>Apply in 225 to 1650 L of water per hectare using conventional ground application equipment. Use the high rate only when heavy pest infestations are present. Begin applications at first sign of insects and repeat on a 7- to 10-day schedule as necessary.</p> <p>Do not apply more than 4 applications per season.</p> <p>REI: 1 day</p> <p>Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 1 week after the REI.</p> <p>PHI: 21 days</p>
Saskatoon berries (non-bearing)	Woolly elm aphid	637 mg/L 1275 mg/plant	<p>Soil Injection Application:</p> <p>Provides control of woolly elm aphid in non-bearing Saskatoon berry plants. Can be used in first three years of establishment. Apply once per year in mid July or early August.</p> <p>Mix 637 mg a.i./L of water (equivalent to 6.37 g a.i./10 L of water). Apply 2 litres of this solution per plant. The solution is injected with a probe; 3 to 5 injections for each plant to a depth of 12 cm. The injection should be made 15 cm from the stem of the plant.</p> <p>DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 3 days.</p>

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Saskatoon berries (bearing)	Woolly elm aphid, Woolly apple aphid	637 mg/L 1275 mg/plant	<p>Soil Injection Application:</p> <p>Provides control of woolly elm aphid and woolly apple aphid in bearing Saskatoon berry plants.</p> <p>Apply once per year in mid July or early August after harvest is complete.</p> <p>Mix 637 mg a.i./L of water (equivalent to 6.37 g ai.i./10 L of water). Apply 2 litres of this solution per plant. The solution is injected with a probe; 3 to 5 injections for each plant to a depth of 12 cm. The injection should be made 15 cm from the stem of the plant. A rate of 1.7 g product per plant and a planting density of 2000 plants per hectare is a rate of 3.4 kg/ha.</p> <p>DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 3 days.</p> <p>PHI: 11 months</p>
Sweet Pepper (Bell type)	Green peach aphid, Pepper maggot	562 g/ha	<p>Apply in 225 to 1650 L of water with conventional ground application equipment. Begin applications when eggs or insects appear. Maintain a 7- to 10-day spray schedule until insects have been reduced below economic levels.</p> <p>Do not apply more than 4 applications per season.</p> <p>REI: 1 day</p> <p>PHI: 7 days</p>
	European corn borer	825 g/ha	
Tobacco (Flue cured)	Tomato hornworm, Flea beetle, Green peach aphid	563–825 g/ha	<p>Apply in at least 100 L of water using conventional ground application equipment. Apply on a 7-day schedule or as needed. Use 825 g a.i./ha for control of established populations.</p> <p>REI: 1 day</p> <p>Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 2 weeks after the REI.</p> <p>PHI: 3 days</p>
	Darksided cutworm (pre-plant)	563 g/ha (cover crop treatment) 1125 g/ha (soil treatment)	<p>Treat either the rye or wheat cover crop or the soil using at least 200 L of water per hectare. Applications are most effective when applied late afternoon or early evening when temperatures are 13°C or higher. Apply soon after the cutworms have hatched (mid to late April, 4 to 5 days before plowing.)</p> <p>REI: 1 day</p> <p>Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 2 weeks after the REI.</p>

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Tobacco (Flue cured)	Darksided cutworm (post-plant)	1125 g/ha	Apply in sufficient water to give good coverage of seedlings. Apply in the late afternoon or evening. REI: 1 day Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 2 weeks after the REI.
Tobacco	Darksided cutworm, Potato flea beetle, Root maggot, Green peach aphid, Thrips	825–1275 g/ha	Transplant water treatment: Provides control for approximately 2 to 3 weeks after transplanting. Apply in a minimum of 1200 L of transplant water per hectare. Do not apply more than 1275 g a.i./ha as a transplant water application as some phytotoxicity may occur. REI: 1 day Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 2 weeks after the REI.
	Wireworm	825 g/ha	Transplant water treatment: Apply in 1200 L of transplant water per hectare. Make one application per season at transplanting. REI: 1 day Workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 2 weeks after the REI.
Cranberry	Blackheaded fireworm	562 g/ha	Apply one prebloom application to control the first generation of blackheaded fireworm where field scouting indicates insect numbers warrant treatment. Apply in 225 to 1650 L of water per hectare using conventional ground equipment. A second application may be made post bloom if insect numbers indicate it is required. REI: 12 hours
Tomato	Cutworms, Potato flea beetle, Root maggots, Wireworms, Aphids, Thrips, Colorado potato beetle	900 g/ha	Transplant water application: To provide control of listed pests for approximately 2 to 3 weeks after transplanting, apply in 2000 L of water per hectare. This rate is based on 14,000 plants per hectare. REI: 12 hours

DIRECTIONS FOR USE ON TREES AND ORNAMENTALS

ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE effectively controls many insects that attack flowers, ornamentals, shrubs, trees and roses (outdoors and in the greenhouse). ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE controls insects that are present and remains effective for an extended period of time because it is systematically absorbed by plants.

Cut flowers (greenhouse and field): **DO NOT** apply more than 0.83 kg a.i./ha

Other ornamentals and trees: **DO NOT** apply more than 1.31 kg a.i./ha

Re-entry Interval (REI) for ornamental shrubs and flowers (except for roses): 12 hours

REI for trees: 3 days (workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 1 week after the REI.)

REI for cut flowers/roses: 1 day

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Abelia, Forsythia, Fruitless Mulberry, Laurel, Magnolia	Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Alyssum, Daisy	Flower thrips		
Bottlebrush, Honey locust	Spider mites (except two-spotted)		
Camellia	Greenhouse whitefly, Mealybug, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Daylily	Flower thrips, Two-spotted spider mite		
Gladiolus	Flower thrips, Gladiolus thrips		
Lantana	Greenhouse whitefly		
Pachysandra, Phlox	Two-spotted spider mite		
Yew (Taxus)	Mealybug		
Yucca	Flower thrips, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)		

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Alder	Fall webworm, Leafminer, Psyllids	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs.
Ash	Aphid, Fall webworm, Gypsy moth, Lace bug, Sawflies (open feeders: blackheaded ash), Tent caterpillar (eastern and forest), Tussock moth	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs.
Aspen, Bloodleaf (Iresine), Dusty miller, Flowering almond, Flowering quince, Gazania, Mock orange, Photinia, Pittosporum, Tulip	Aphid		
Boston ivy	Potato leafhopper		
Cedar	Bagworm, Gypsy moth		
Cockspur thorn	Cankerworm (spring and fall)		
Deutzia	Aphid, Leafminer		
Flowering plum	Aphid, Tent caterpillar (eastern and forest)		
Hawthorn	Aphid, Cankerworm (spring and fall), Gypsy moth, Tent caterpillar (eastern and forest)		
Larch	Sawflies (open feeders: redheaded pine sawfly)		
Linden	Aphid, Bagworm, Cankerworm (spring and fall), Fall webworm, Tussock moth, Yellownecked caterpillar		
Locust	Leafminer		
Poplar	Aphid, Fall webworm, Gypsy moth, Poplar tentmaker, Tent caterpillar (eastern and forest), Tussock moth		
Rhododendron	Lace bug		

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Silver maple	Cankerworm (spring and fall)	Mist blower: 1312 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs.
Slippery elm	Casebearers	Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	
Spirea	Aphid, Obliquebanded leafroller		
Staghorn sumac	Obliquebanded leafroller		
Sumac	Psyllids		
Sweet gum	Bagworm		
Sycamore	Aphid, Bagworm, Casebearers, Fall webworm, Lace bug, Obliquebanded leaf-roller, Tussock moth		
Shade trees, Ornamentals, Shelterbeds (such as Cotoneaster, Willow, Mountain ash and Pincherry)	Pear slug (pear sawfly larvae)		
Wild cherry	Tussock moth		
Arborvitae	Aphid, Bagworm, Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control spider mites, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Aster	Aphid, Armyworm (fall, beet and yellowstriped), Flower thrips, Leafminer	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control flower thrips, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Azalea	Aphid, Greenhouse whitefly, Lace bug, Mealybug, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control greenhouse whitefly, mealybug, scale insects and spider mites (other than two-spotted), spray 2 times, 7 to 10 days apart.

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Barberry, Ligustrum, Mahonia	Aphid, Greenhouse whitefly	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control greenhouse whitefly, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Boxwood, Euonymus, Hibiscus, Nandina, Rose of Sharon	Aphid, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Calendula	Aphid, Armyworm (fall, beet and yellowstriped), Flower thrips, Potato leafhopper, Tobacco budworm	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control flower thrips, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Cotoneaster	Aphid, Lace bug, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Cypress	Bagworm, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Spider mites	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects and spider mites, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Dahlia	Armyworm (fall, beet and yellowstriped), Potato leafhopper, Two-spotted spider mite	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control two-spotted spider mites, spray 2 times, 7 to 10 days apart.

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Elm (Chinese or Siberian)	Elm leaf beetle (larvae), Tussock moth, Armyworm (fall, beet and yellowstriped) on Chinese elm only, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium) on Chinese Elm only	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Geranium	Tobacco budworm, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Hackberry	Psyllids, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)		
Hemlock	Gypsy moth, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects and spider mites (other than two-spotted spider mite), spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Holly	Leafminer, Obliquebanded leafroller, Psyllids, Tussock moth, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Spider mites (except two-spotted)		
Hydrangea, Primrose	Aphid, Two-spotted mite	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control two-spotted spider mites, spray 2 times, 7 to 10 days apart.

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Ivy	Aphid, Mealybug	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control mealybugs, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Juniper	Bagworm, Meadow spittlebug, Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To spider mites (other than two-spotted spider mite), spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Lilac	Aphid, Leafminer, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects and spider mites (other than two-spotted spider mite), spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Marigold	Flower thrips, Leafminer, Sunflower moth, Two-spotted spider mite	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control flower thrips and two-spotted spider mites, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Petunia	Armyworm (fall, beet and yellowstriped), Flower thrips, Tobacco budworm	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control flower thrips, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Pyracantha	Aphid, Lace bug, Yellownecked caterpillar, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects, spray 2 times, 7 to 10 days apart.

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Rose (field grown)	Aphid, Armyworm (fall, beet and yellowstriped), Flower thrips, Meadow spittlebug, Obliquebanded leafroller, Rose midge, Tussock moth, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Spider mites	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control flower thrips, scale insects and spider mites, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Salvia	Aphid, Flower thrips, Greenhouse whitefly	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control flower thrips and greenhouse whitefly, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Snapdragon	Aphid, Armyworm (fall, beet and yellowstriped), Flower thrips, Tobacco budworm	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control flower thrips, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Viburnum	Aphid, Greenhouse whitefly, Two-spotted spider mite	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control greenhouse whitefly and two-spotted spider mite, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Willow	Aphid, Bagworm, Willow leaf beetle (larvae), Fall webworm, Gypsy moth, Poplar tentmaker, Psyllids, Sawflies (open feeders: dusky birch), Tent caterpillar (eastern and forest), Tussock moth, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects, spray 2 times, 7 to 10 days apart.

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Wisteria	Aphid, Mealybugs, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control mealybugs and scale insects, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Zinnia	Flower thrips, Greenhouse whitefly, Lace bug, Leafminer	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control flower thrips and greenhouse whitefly, spray 2 times, 7 to 10 days apart.

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Birch	Aphid, Cankerworm (spring and fall), Fall webworm, Gypsy moth, Leafminer, Sawflies (open feeders: dusky birch), Tent caterpillar (eastern and forest), Tussock moth, Yellownecked caterpillar	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs.
Fir	Aphid, Tussock moth, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Fall webworm, Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects and spider mites (except two-spotted spider mite), spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Flowering cherry	Obliquebanded leafroller, Tent caterpillar (eastern and forest)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs.

SITE	PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Maple	Aphid, Bagworm, Cankerworm (spring and fall), Gypsy moth, Potato leafhopper, Tent caterpillar (eastern and forest), Tussock moth, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects, spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Oak	Aphid, Cankerworm (spring and fall), Fall webworm, Gypsy moth, Lace bug, Leafminer, Obliquebanded leafroller, Oak leaf shredder (white and red oak only), Tent caterpillar (eastern and forest), Tussock moth, Yellownecked caterpillar, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects and spider mites (other than two-spotted spider mite), spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Pine	Bagworm, Gypsy moth, Nantucket pine tip moth, Sawflies (open feeders: redheaded pine, European pine sawfly), Tussock moth, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control scale insects and spider mites (other than two-spotted spider mite), spray 2 times, 7 to 10 days apart.
Spruce	Gypsy moth, Leafminer, Sawflies (open feeders: redheaded pine, yellowheaded spruce sawfly), Tussock moth, Spider mites (except two-spotted)	Mist blower: 1312 g/1000 L Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Mix thoroughly and spray entire plant covering both sides of foliage. Spray when insects are present or feeding injury is first noticed. Repeat application once only, if re-infestation occurs. To control spider mites (other than two-spotted spider mite), spray 2 times, 7 to 10 days apart.

GREENHOUSE USE ON ROSES

PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Aphid, Flower thrips, Omnivorous leafroller, Rose midge, Whitefly	Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L	Spray to wet foliage completely.
<p>Note:</p> <ul style="list-style-type: none"> • DO NOT apply more than 0.83 kg a.i./ha. • DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 1 day. 		

CHRISTMAS TREE PLANTATIONS, FARM WOODLOTS, TREE NURSERIES, SHELTER BELTS, RIGHT OF WAYS, MUNICIPAL PARKS (excluding National and Provincial Parks)

PESTS	RATE (a.i.)	APPLICATION INSTRUCTIONS AND LIMITATIONS
Aphid, Armyworm (fall, beet and yellowstriped), Bagworm, Cankerworm (fall and spring), Casebearer, Fall webworm, Flower thrips, Gladiolous thrips, Greenhouse whitefly, Gypsy moth, Lace bug, Leaf beetle larvae (elm and willow), Leafminer, Meadow spittlebug, Mealybug, Nantucket pine tip moth, Oak leafshredder, Obliquebanded leafroller, Psyllid, Pear slug (pear sawfly larvae), Poplar tentmaker, Potato leafhopper, Rose midge, Scale insect (crawlers: cottony maple, hemlock, oystershell, cottony cushion, lecanium), Sawflies (open feeders: dusky birch, blackheaded ash, redheaded pine, European pine, yellowheaded spruce sawfly), Spider mites, Sunflower moth, Tent caterpillars (eastern and forest), Tobacco budworm, Tussock moth, Yellownecked caterpillar	Hydraulic sprayer: 637 g/1000 L Mist blower: 1312 g/1000 L	Consult Canadian Forestry Service office or provincial forestry authority for information on timing of sprays and method of application. DO NOT apply to American elm, flowering crabapple, sugar maple, cottonwood, redbud and weigelia, as foliage injury may occur. Before treating rare or unusual varieties, it is advisable to test it on a few plants before spraying large numbers. Clean sprayer after use by flushing with water. Do not use household bleach or cleaning agent.
<p>Note:</p> <ul style="list-style-type: none"> • DO NOT apply more than 1.31 kg a.i./ha. • Re-entry interval (REI) for trees: 3 days (workers re-entering this crop and conducting activities that involve significant foliar contact must wear gloves and cotton coveralls for 1 week after the REI). 		

FOR USE IN ORNAMENTAL DECIDUOUS AND CONIFEROUS TREES FOR CONTROL OF SAP SUCKING INSECTS, LEAF FEEDING INSECTS, AND MITES ON NON-FLOWERING CONIFERS, PINE-LIKE CONIFERS AND YEW-LIKE CONIFERS

NOTICE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR ORNAMENTAL DECIDUOUS AND CONIFEROUS TREES:

The DIRECTIONS FOR USE for this product for the use in Ornamental Deciduous and Coniferous Trees were developed by persons other than Arysta LifeScience North America, LLC and accepted for registration by Health Canada under the User Requested Minor Use Label Expansion program. **ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC MAKES NO REPRESENTATION OR WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, WITH RESPECT TO PERFORMANCE (EFFICACY) OR CROP TOLERANCE (PHYTOTOXICITY) CLAIMS FOR THIS PRODUCT WHEN USED ON ORNAMENTAL DECIDUOUS AND CONIFEROUS TREES.**

Accordingly, the Buyer and User assume all risks related to performance and crop tolerance arising, and agree to hold Arysta LifeScience North America, LLC harmless from any claims based on efficacy or phytotoxicity in connection with the use(s) described below.

ORNAMENTAL DECIDUOUS AND CONIFEROUS TREES

ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE can be used to inject ornamental deciduous and coniferous trees in residential areas, rural lands, farms, business and office complexes, shopping complexes, multi-family residential complexes, golf courses, airports, cemeteries, parks, ravines, playgrounds, and athletic fields to control sap sucking insects (such as scale insects, aphids, psyllids, and plant bugs) and leaf feeding insects (such as caterpillars, sawflies, and leaf beetles) and mites.

- Not for use on trees used to produce fruits, nuts, or syrup for consumption.
- Applications are not recommended for trees with a Diameter at Breast Height (DBH) of 7.5 cm or less.
- Do not apply more than one application per tree within 24 months.

All mixing should be carried out by a certified applicator or under the supervision of a certified applicator. Personal protective equipment for mixing and loading should include eye protection, respirator, coveralls, neoprene apron, nitrile gloves and rubber boots. Personal protective equipment for injections should include eye protection, coveralls, nitrile gloves and rubber boots.

Mix Rate:

Pre-mix ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE at a ratio of 100 grams per 35 millilitres, or 286 grams per 100 mL, of water for use with the following injection application methods and rates.

Apply 0.3 mL for each 2.5 centimetres Diameter at Breast Height (DBH) of tree. Determine the diameter of tree being injected at breast height. Multiply diameter (cm) of tree x 0.3 mL to calculate the total amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE required. Inject ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE as indicated below or with BioForest Inc. EcoJect System, a refillable injection tool. Refer to EcoJect user manual and the APPLICATION METHOD TO ORNAMENTAL DECIDUOUS AND CONIFEROUS TREES, below, for instruction on injection hole drilling, how to determine the number of injection holes and how many refillable canisters should be used per tree.

Should a less viscous (more flow) mix be required for compatibility with the injection method (i.e. pipette), pre-mix ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE at a ratio of 107 grams per 50 mL of water and apply 0.4 mL for each 2.5 centimetres Diameter at Breast Height (DBH) of tree.

APPLICATION METHOD TO ORNAMENTAL DECIDUOUS AND CONIFEROUS TREES

Smaller Trees (pipette method):

1. Pre-drill the tree with the number of holes required to accommodate the total amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE to be applied. Use the countersink bit provided or drill to the depth indicated on the $\frac{3}{32}$ bit. Each hole will hold 1 mL of product. Space the holes equally around the tree circumference. Holes should be drilled at a 45-degree angle toward the ground and placed towards the base of the tree, just above the root flare. Holes only need to be drilled to the depth of the countersink bit or the depth mark on the $\frac{3}{32}$ bit. This will ensure sufficient depth into the sapwood and create a reservoir to a volume of 1 mL.
2. Pre-load the provided pipette with the total amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE to be applied. If the amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE to be applied exceeds the volume of the pipette, fill the pipette to its complete volume and subtract this from the amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE to be applied. Fill the pipette with the remaining amount to be applied to continue the application. Repeat if necessary. If using a 1mL pipette, fill to the complete volume of the pipette for application to each hole.
3. Insert the pipette nozzle just into the reservoir opening (do not push the nozzle into the hole to occupy the reservoir volume) and depress the pipette pump. Each activation of the pipette pump applies to 1 mL of product into the reservoir.
4. Following each application of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE, seal the reservoir hole with beeswax.

Smaller Trees (syringe method):

1. Pre-drill the tree with the number of holes required to accommodate the total amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE to be applied. Use the countersink bit provided or drill to the depth indicated on the $\frac{3}{32}$ bit. Each hole will hold 1 mL of product. Space the holes equally around the tree circumference. Holes should be drilled at a 45-degree angle toward the ground and placed towards the base of the tree, just above the root flare. Holes only need to be drilled to the depth of the countersink bit or the depth mark on the $\frac{3}{32}$ bit. This will ensure sufficient depth into the sapwood and create a reservoir to a volume of 1 mL.
2. Use a catheter tip to avoid punctures and injuries. Pre-load the syringe to capacity or with the total amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC to be applied.
3. Insert the catheter tip of the syringe just into the reservoir opening (do not push the entire tip into the hole to occupy the reservoir volume) and depress the syringe plunger while noting the plunger movement along the milliliter graduations. Depress the plunger only to a distance equivalent to 1 mL graduation as indicated on the syringe barrel. This will apply 1 mL of product into the reservoir.
4. Repeat step 3 for each hole drilled in the tree and seal the reservoir hole with beeswax following each application.

Larger Trees (EcoJect System):

1. Pre-drill the tree with the number of holes required to accommodate the total amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE to be applied. Each hole will receive 4 mL of product; therefore, dividing the total amount of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE to be applied by 4 will result in the number of holes required. Use the 5/32" drill bit provided and drill only to the depth indicated on the bit. Space the holes equally around the tree circumference. Holes may be drilled straight into the tree (90 degrees) and placed towards the base of the tree, just above the root flare.
2. Force the EcoJect nozzle into the hole (tap with a hammer, if necessary) in order to secure a seal between the EcoJect nozzle and the tree. Secure the filled EcoJect canister to the nozzle. This will activate the pump mechanism in the canister and cause 4 mL of ORTHENE 75% SOLUBLE POWDER SYSTEMIC INSECTICIDE to enter the hole.
3. Remove the EcoJect nozzle and canister together from the hole and seal the hole with beeswax.
4. Repeat steps 2 and 3 for each hole in the tree.

Orthene® is a registered trademark of OMS Investments, Inc.

Arysta LifeScience and the Arysta LifeScience logo are registered trademarks of Arysta LifeScience Corporation.

GRUPE 1B INSECTICIDE

Orthene® 75% Poudre Soluble

Insecticide Systémique



**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
AGRICOLE
NON DESTINÉ À L'USAGE RÉSIDENTIEL INTÉRIEUR**

GARANTIE :

Acéphate (O,S-diméthyl acétylphosphoramidothioate) 75%
Avertissement, contient l'allergène sulfite.

N° D'HOMOLOGATION :
14225

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC

15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513, USA
1-866-761-9397

EPA Est. No. 67545-AZ-001
AD020411
100410—030614

CONTENU NET : 1,5 KILOGRAMMES



Arysta LifeScience

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET. UTILISER UNIQUEMENT EN RESPECTANT LES PRÉCAUTIONS, AVERTISSEMENTS ET INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE.

CONSERVER LE PESTICIDE DANS LE CONTENANT D'ORIGINE. NE PAS METTRE LE CONCENTRÉ OU LE PRODUIT DILUÉ DANS DES CONTENANTS D'ALIMENTS OU DE BOISSONS.

PRÉCAUTIONS

Nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact des yeux et de la peau avec le brouillard de pulvérisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DU PERSONNEL NON AUTORISÉ. Ne pas contaminer les lacs, cours d'eau ou étangs. Éviter de contaminer la nourriture de consommation humaine et animale. Ne pas appliquer dans des conditions prévoyant la dérive possible vers des aliments, des fourrages ou d'autres plantations susceptibles d'être endommagés ou de leurs cultures rendues impropres à la vente, à l'utilisation ou à la consommation. Entreposer dans un endroit frais et sec. Protéger de la chaleur excessive.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Mélange/chargement/application

A. Mélange et chargement pour tous les scénarios agricoles

- Les préposés au mélange et au chargement doivent porter l'EPI de niveau maximal (c.-à-d. une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur).

B. Application au moyen d'une rampe d'aspersion ou par injection dans le sol

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison de coton par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur.
- Un préposé à l'application peut travailler dans une cabine ouverte s'il applique 24 kg de m.a. ou moins en une journée (soit environ 18 ha à la dose agricole maximale de 1,31 kg m.a./ha).
- Toute personne qui applique plus de 24 kg de m.a. en une journée doit travailler dans une cabine fermée (les gants et le respirateur ne sont pas requis dans une cabine fermée) ou porter l'EPI de niveau maximal (combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs, gants résistant aux produits chimiques et respirateur).

C. Application au moyen d'équipement pneumatique (nébulisateur)

- Les préposés à l'application doivent travailler dans une cabine fermée et porter une chemise à manches longues et des pantalons longs. Les gants et le respirateur ne sont pas requis dans une cabine fermée.
- S'il n'est pas possible d'utiliser une cabine fermée, l'applicateur peut travailler dans une cabine ouverte et porter l'EPI de niveau maximal (combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs, gants résistant aux produits chimiques et respirateur) et un casque résistant aux produits chimiques.

D. Application au moyen d'équipement manuel

- Les préposés au mélange, au chargement ou à l'application doivent porter une combinaison de coton par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur.
- Ils ne doivent pas manutentionner plus de 1 500 L par jour de produit dilué.

Après l'application

- Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans des zones traitées durant les délais de sécurité après traitement suivants :

Chou de Bruxelles	12 heures
Chou	12 heures
Chou-fleur	12 heures
Céleri	1 jour*
Maïs	5 jours*
Canneberge	12 heures
Laitue	1 jour*
Poivron	1 jour
Pomme de terre	1 jour*
Fleurs/roses coupées	1 jour
Amélanchier	3 jours
Tabac	1 jour*
Tomate	12 heures
Plantes ornementales	12 heures
Arbres	3 jours*

- * Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pour les périodes suivantes après le délai de sécurité (DS) :

Maïs	4 semaines
Céleri	2 semaines
Laitue	2 semaines
Tabac	2 semaines
Pomme de terre	1 semaine
Arbres	1 semaine

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada, à www.croplife.ca

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est **TOXIQUE** pour les abeilles qui y sont exposées directement au moment du traitement, par la dérive de pulvérisation ou encore qui sont exposées aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur. **NE PAS** appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur lorsque des abeilles s'y rendent pour butiner. Limiter le plus possible la dérive du nuage de pulvérisation afin de réduire les effets néfastes sur les abeilles dans les milieux situés à proximité du secteur traité.

Ce produit est **TOXIQUE** pour les oiseaux et les mammifères sauvages. Les traitements peuvent nuire aux oiseaux et à la faune qui fréquentent les zones traitées.

L'utilisation de ce produit peut donner lieu à la contamination de l'eau souterraine, particulièrement dans les régions aux sols perméables (p. ex. sols sableux) et/ou dont le niveau phréatique est proche de la surface.

Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'acéphate est un composé organophosphoré inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont des maux de tête, des nausées, des vertiges, des sueurs, une salivation excessive, un écoulement nasal et un larmolement. Dans les cas d'intoxication plus grave, les symptômes peuvent comprendre des contractions musculaires, de la faiblesse, des tremblements, la perte de la coordination, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. L'intoxication peut être mortelle en cas de perte de conscience, d'incontinence, de convulsions et de dépression respiratoire avec composante secondaire cardiovasculaire. Traiter selon les symptômes. Après une exposition, des tests de cholinestérase plasmiqme et érythrocytaire peuvent refléter le degré d'exposition (des données de référence sont utiles). L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Les oximes, tels le chlorure de pralidoxime, peuvent avoir un effet thérapeutique si on les administre tôt, mais ils ne doivent être employés que conjointement avec l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

DÉCONTAMINATION

NOTE : L'hydroxyde de calcium, les oxydants (hypochlorites) et autre matériau alcalin NE DOIVENT PAS être utilisés dans les procédures de nettoyage. Les POUDRES déversées doivent être ramassées à la pelle et déposées dans des contenants jetables. Si ORTHENE LIQUIDE est déversé, épandre un absorbant d'argile lourde sur le produit déversé. Ramasser à la pelle et déposer dans un contenant jetable.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

En cas d'urgence relativement à un déversement, un incendie ou un empoisonnement d'importance, appeler CHEMTREC 24 heures par jour au 1-800-424-9300 ou 703-527-3887

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI SUR LES CULTURES

Appliquer avec de l'équipement terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AVEC DE L'ÉQUIPEMENT AÉRIEN.

NE PAS appliquer ce produit directement à des milieux d'eau douce (comme des lacs, des cours d'eau, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des marais, des réservoirs, des fossés et des milieux humides) ou à des milieux estuariens ou marins.

Pulvérisation sur de grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat, ni lorsque le vent souffle en rafales.

NE PAS pulvériser des gouttelettes plus petites que la classe fine définie par l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Pulvérisation pneumatique : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat, ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur en bout de rang et dans les rangs externes. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Zones tampons

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et le côté sous le vent le plus proche 1) des milieux d'eau douce vulnérables (tels que lacs, cours d'eau, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et milieux humides) et 2) des milieux estuariens ou marins.

Méthode d'application	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des milieux aquatiques d'une profondeur de :		
	< 1 mètre	1 à 3 mètres	> 3 mètres
Pulvérisateur de grandes cultures*	15	5	0
Pulvérisateur pneumatique (début de la croissance)	25	10	3

* Lorsqu'on utilise un pulvérisateur de grandes cultures, il est possible de réduire les zones tampons en la munissant d'écrans de réduction de la dérive. Les rampes d'aspersion équipées d'un écran qui s'étend sur toute leur longueur et jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70%. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30%.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, la POUDRE SOLUBLE ORTHENE 75% INSECTICIDE SYSTÉMIQUE contient un insecticide du Groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à la POUDRE SOLUBLE ORTHENE 75% INSECTICIDE SYSTÉMIQUE et autres insecticides du Groupe 1B. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de

résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, utiliser la POUDRE SOLUBLE ORTHENE 75% INSECTICIDE SYSTÉMIQUE en alternance avec ceux de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes insectes.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant des insecticides d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- Les insecticides doivent être utilisés en suivant un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoit le dépistage et la tenue de dossiers et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes d'éradication chimiques.
- Contrôler les populations de parasites traitées afin de déceler toute manifestation de résistance.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement au site traité ou aux problèmes d'infestation dans la région.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec Arysta LifeScience North America, LLC au 1-866-761-9397.

INSTRUCTIONS ET RESTRICTIONS GÉNÉRALES À L'APPLICATION

NE PAS manipuler plus de 1500 L de bouillie à pulvériser diluée par jour lorsque de l'équipement de pulvérisation manuel est utilisé. Mélanger à fond et pulvériser sur toute la plante, des deux côtés du feuillage. Pulvériser lorsque les insectes sont présents ou dès qu'on note les dommages qu'ils causent. Répéter en cas de réinfestation.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Chou pommé, chou-fleur, chou de Bruxelles	Fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères, puceron vert du pêcher	563 à 825 g/ha	Utiliser avec 225 à 1 650 L d'eau au moyen de matériel classique d'application au sol. Employer la dose élevée seulement en cas d'une infestation importante. Ne pas donner les déchets végétaux à manger aux animaux ni les laisser brouter dans les secteurs traités. Ne pas effectuer plus de 2 traitements par saison. DS : 12 heures Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : 28 jours
Laitue pommée (croquante seulement)	Fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères, puceron vert du pêcher	563 à 825 g/ha	Utiliser avec 225 à 1 650 L d'eau au moyen de matériel classique d'application au sol. Employer la dose élevée seulement en cas d'une infestation importante. Ne pas donner les déchets végétaux à manger aux animaux ni les laisser brouter dans les secteurs traités. Ne pas effectuer plus de 4 traitements par saison. DS : 1 jour Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 2 semaines après le DS. DAAR : 7 jours

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Céleri	Puceron vert du pêcher, punaise terne	563 à 825 g/ha	Utiliser avec 225 à 1 650 L d'eau. Appliquer le traitement lorsque le seuil économique d'intervention est atteint. Ne pas effectuer plus de 4 traitements par saison. DS : 1 jour Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 2 semaines après le DS. DAAR : 21 jours
Maïs (sucré, de semence)	Pyrale du maïs	563 à 825 g/ha	Utiliser avec 220 à 1 000 L de bouillie au moyen de matériel classique d'application au sol. Employer la dose élevée seulement en cas d'une infestation importante. Pour la pyrale du maïs, appliquer le traitement lorsque le dénombrement des masses d'œufs indique que les populations atteignent le seuil économique d'intervention. Ne pas donner le fourrage de maïs sec ou vert aux animaux. Ne pas effectuer plus de 4 traitements par saison. DS : 5 jours Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 4 semaines après le DS. DAAR : 21 jours
Pomme de terre	Puceron vert du pêcher, puceron de la pomme de terre, altise de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre, punaise terne	563 à 825 g/ha	Utiliser avec 225 à 1 650 L d'eau par ha au moyen de matériel classique d'application au sol. Employer la dose élevée seulement en cas d'une infestation importante. Commencer le traitement aux premiers signes de la présence des insectes et le répéter aux 7 à 10 jours, au besoin. Ne pas effectuer plus de 4 traitements par saison. DS : 1 jour Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 1 semaine après le DS. DAAR : 21 jours

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Amélanchier (non fructifère)	Puceron lanigère de l'orme	637 mg/L 1 275 mg/plant	<p>Application par injection dans le sol : Pour lutter contre le puceron lanigère de l'orme dans les plants d'amélanchier non fructifères. Peut s'utiliser dans les 3 premières années d'établissement. Appliquer une fois par année à la mi-juillet ou au début août. Mélanger 637 mg m.a./L d'eau (équival. à 6,37 g m.a./10 L d'eau). Appliquer 2 L de cette solution par plant. La solution est injectée par un tube à raison de 3 à 5 points d'injection par plant à une profondeur de 12 cm. Pratiquer les injections à 15 cm de la tige. NE PAS retourner dans les zones traitées ni permettre au travailleur d'y retourner durant le délai de sécurité (DS) de 3 jours.</p>
Amélanchier (fructifère)	Puceron lanigère de l'orme, puceron lanigère du pommier	637 mg/L 1 275 mg/plant	<p>Application par injection dans le sol : Pour lutter contre le puceron lanigère de l'orme et le puceron lanigère du pommier dans les plants d'amélanchier fructifères. Appliquer une fois par année à la mi-juillet ou au début d'août une fois la récolte terminée. Mélanger 637 mg m.a./L d'eau (équival. à 6,37 g m.a./10 L d'eau). Appliquer 2 L de cette solution par plant. La solution est injectée par un tube à raison de 3 à 5 points d'injection par plant à une profondeur de 12 cm. Pratiquer les injections à 15 cm de la tige. Une dose de 1,7 g de produit par plant et une densité de plantation de 2 000 plants par hectare correspondent à une dose de 3,4 kg/ha. NE PAS retourner dans les zones traitées ni permettre au travailleur d'y retourner durant le délai de sécurité (DS) de 3 jours. DAAR : 11 mois</p>
Poivron (carré)	Puceron vert du pêcher, mouche du piment	562 g/ha	Utiliser avec 225 à 1 650 L d'eau au moyen de matériel classique d'application au sol.
	Pyrale du maïs	825 g/ha	<p>Entreprendre le traitement à l'apparition des œufs ou des insectes. Reprendre le traitement aux 7 à 10 jours jusqu'à ce que le nombre d'insectes soit passé sous le seuil économique d'intervention. Ne pas effectuer plus de 4 traitements par saison. DS : 1 jour DAAR : 7 jours</p>

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Tabac (séché à l'air chaud)	Sphinx de la tomate, altise, puceron vert du pêcher	563 à 825 g/ha	Utiliser avec au moins 100 L d'eau par ha au moyen de matériel classique d'application au sol. Appliquer aux 7 jours ou selon les besoins. Choisir la dose de 825 g m.a./ha pour lutter contre les populations établies. DS : 1 jour Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 2 semaines après le DS. DAAR : 3 jours
Tabac (séché à l'air chaud)	Ver-gris moissonneur (preplantation)	563 g/ha (traitement de culture-abri) 1 125 g/ha (traitement du sol)	Traiter la culture-abri de seigle ou de blé, ou encore le sol en employant au moins 200 L d'eau par ha. Pour un maximum d'efficacité, administrer les traitements à la fin de l'après-midi ou au début de la soirée, lorsque la température est d'au moins 13°C. Appliquer le traitement peu de temps après l'éclosion (milieu à fin-avril, 4 à 5 jours avant les labours). DS : 1 jour Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 2 semaines après le DS.
	Ver-gris moissonneur (postplantation)	1 125 g/ha	Utiliser avec assez d'eau pour bien arroser les plantules. Appliquer à la fin de l'après-midi ou au début de la soirée. DS : 1 jour Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 2 semaines après le DS.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Tabac	Ver-gris moissonneur, altise de la pomme de terre, mouches des racines, puceron vert du pêcher, thrips	825 à 1 275 g/ha	<p>Application dans l'eau de transplantation : Permet de lutter efficacement pendant les 2 ou 3 semaines suivant la transplantation. Utiliser avec un minimum de 1 200 L d'eau de transplantation par ha. Ne pas appliquer de cette façon à plus de 1 275 g m.a./ha, en raison du risque de phytotoxicité.</p> <p>DS : 1 jour</p> <p>Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 2 semaines après le DS.</p>
	Larve de taupin	825 g/ha	<p>Application dans l'eau de transplantation : Utiliser avec 1 200 L d'eau de transplantation par ha. Effectuer une application par saison, à la transplantation.</p> <p>DS : 1 jour</p> <p>Les travailleurs qui retournent dans les zones traitées de ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 2 semaines après le DS.</p>
Canneberge	Tordeuse des canneberges	562 g/ha	<p>Un traitement avant la floraison pour lutter contre la première génération de tordeuse des canneberges lorsque le dépistage montre que le nombre d'insectes justifie le traitement. Appliquer dans 225 à 1 650 L d'eau par ha au moyen de matériel classique d'application au sol. Il est possible d'appliquer un second traitement après la floraison si le nombre d'insectes restants le justifie.</p> <p>DS : 12 heures</p>
Tomate	Vers-gris, altise de la pomme de terre, mouches des racines, larve de taupin, pucerons, thrips, doryphore de la pomme de terre	900 g/ha	<p>Application dans l'eau de transplantation : Pour lutter contre les insectes mentionnés pendant environ 2 ou 3 semaines après la transplantation, utiliser avec 2 000 L d'eau par ha. Cette dose d'application suppose une densité de 14 000 plants par ha.</p> <p>DS : 12 heures</p>

MODE D'EMPLOI SUR LES ARBRES ET LES PLANTES ORNEMENTALES

L'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE supprime efficacement de nombreux insectes qui s'attaquent aux fleurs, aux plantes ornementales, aux arbustes, aux arbres et aux rosiers (à l'extérieur et dans la serre). L'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE supprime les insectes présents et reste efficace longtemps étant donné qu'il est absorbé systématiquement par les plantes.

Fleurs coupées (cultivées en serre ou en champ) : **NE PAS** appliquer à raison de plus de 0,83 kg m.a./ha

Autres plantes ornementales et arbres : **NE PAS** appliquer à raison de plus de 1,31 kg m.a./ha

Délai de sécurité pour les arbustes ornementaux et les fleurs (sauf les roses) : 12 heures

Délai de sécurité pour les arbres : 3 jours (Les travailleurs qui retournent dans ces cultures pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage traité doivent porter des gants et une combinaison de coton durant une semaine après le DS.)

Délai de sécurité pour les fleurs/roses coupées : 1 jour

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Abélia, forsythie, mûrier non fructifère, laurier, magnolia	Cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Effectuer deux traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Alysse, marguerite	Thrips des fleurs		
Callistème, févier	Tétranyque (sauf celui à deux points)		
Camellia	Aleurode des serres, cochenilles farineuses, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Effectuer deux traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Hémérocalle	Thrips des fleurs, Tétranyque à deux points	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Effectuer deux traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Glaïeul	Thrips des fleurs, thrips du glaïeul		
Lantanier	Aleurode des serres		
Pachysandre, phlox	Tétranyque à deux points		
If	Cochenilles farineuses		
Yucca	Thrips des fleurs, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)		

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Aulne	Chenille à tente estivale, mineuse, psylles	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation.
Frêne	Puceron, chenille à tente estivale, spongieuse, punaise réticulée, tenthrède (défoliateur libre : à tête noire du frêne), livrée (d'Amérique, des forêts), chenille à houppes		
Peuplier, irésine, cinéraire argentée, amandier rose, cognassier, gazanie, seringa, photinia, pittosporum, tulipe	Puceron		
Vigne vierge	Cicadelle de la pomme de terre		
Thuya	Chenille burcicole, spongieuse		
Aubépine ergot-de-coq	Arpenteuse (d'automne, du printemps)		
Deutzia	Puceron, mineuse		
Prunier à fleurs	Puceron, livrée (d'Amérique, des forêts)		
Aubépine	Puceron, arpenteuse (d'automne, du printemps), spongieuse, livrée (d'Amérique, des forêts)		
Mélèze	Tenthrède et diprion (défoliateur libre : diprion de Leconte)		

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Tilleul	Puceron, chenille burcicole, arpeuteuse (d'automne, du printemps), chenille à tente estivale, chenille à houppes, chenille à col jaune	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation.
Robinier	Mineuse		
Peuplier	Puceron, chenille à tente estivale, spongieuse, notodonte marbrée, livrée (d'Amérique, des forêts), chenille à houppes		
Rhododendron	Punaise réticulée		
Érable argenté	Arpeuteuse (d'automne, du printemps)		
Orme rouge	Porte-case		
Spirée	Puceron, tordeuse à bandes obliques		
Sumac vinaigrier	Tordeuse à bandes obliques		
Sumac	Psylles		
Liquidambar	Chenille burcicole		
Érable faux-platané	Puceron, chenille burcicole, porte-case, chenille à tente estivale, punaise réticulée, tordeuse à bandes obliques, chenille à houppes		

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Arbres d'ombrage, plantes ornementales, plantes de couverture (cotonéaster, saule, sorbier d'Amérique, cerisier de Pennsylvanie)	Tenthredo-limace des rosacées (larve)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation.
Cerisier sauvage	Chenille à houppes		
Thuja occidental	Puceron, chenille burcicole, tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le tétranyque, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Aster	Puceron, légionnaire, thrips des fleurs, mineuse	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le thrips des fleurs, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Azalée	Puceron, aleurode des serres, punaise réticulée, cochenilles farineuses, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre l'aleurode des serres, les cochenilles farineuses, les cochenilles et le tétranyque (sauf celui à deux points), effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Épine-vinette, troène, mahonie	Puceron, aleurode des serres	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre l'aleurode des serres, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Buis, fusain, hibiscus, nandine, ketmie	Puceron, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Souci	Puceron, légionnaire (d'automne, de la betterave, à bandes jaunes), thrips des fleurs, cicadelle de la pomme de terre, noctuelle verdoyante	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le thrips des fleurs, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Cotonéaster	Puceron, punaise réticulée, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Cyprès	Chenille buricole, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles et le tétranyque, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Dahlia	Légionnaire (d'automne, de la betterave, à bandes jaunes), cicadelle de la pomme de terre, tétranyque à deux points	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le tétranyque à deux points, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Orme (de Chine ou de Sibérie)	Galéruque de l'orme (larves), chenille à houppes, légionnaire (d'automne, de la betterave, à bandes jaunes) sur l'orme de Chine seulement, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne) sur l'orme de Chine seulement	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Géranium	Noctuelle verdoyante, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)		
Micocoulier	Psylles, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)		
Pruche du Canada	Spongieuse, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles et le tétranyque (sauf celui à deux points), effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Houx	Mineuse, tordeuse à bandes obliques, psylles, chenille à houpes, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles et le tétranyque (sauf celui à deux points), effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Hortensia, primevère	Puceron, tétranyque à deux points	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le tétranyque à deux points, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Lierre commun	Puceron, cochenilles farineuses	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles farineuses, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Genévrier	Chenille burcicole, cercope des prés, tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le tétranyque (sauf celui à deux points), effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Lilas	Puceron, mineuse, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Tagète	Thrips des fleurs, mineuse, pyrale du tournesol, tétranyque à deux points	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le thrips des fleurs et le tétranyque à deux points, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Pétunia	Légionnaire (d'automne, de la betterave, à bandes jaunes), thrips des fleurs, noctuelle verdoyante	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le thrips des fleurs, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Pyracantha	Puceron, punaise réticulée, chenille à col jaune, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours
Rosier (de plein champ)	Puceron, légionnaire (d'automne, de la betterave, à bandes jaunes), thrips des fleurs, cercope des prés, tordeuse à bandes obliques, cécidomyie du rosier, chenille à houppes, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le thrips des fleurs, les cochenilles et le tétranyque, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Sauge	Puceron, thrips des fleurs, aleurode des serres	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le thrips des fleurs et l'aleurode des serres, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Gueule-de-loup	Puceron, légionnaire (d'automne, de la betterave, à bandes jaunes), thrips des fleurs, noctuelle verdoyante	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le thrips des fleurs, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Viorne	Puceron, aleurode des serres, tétranyque à deux points	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre l'aleurode des serres et le tétranyque à deux points, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Saule	Puceron, chenille burcicole, chrysomèle du saule (larves), chenille à tente estivale, spongieuse, notodonte marbrée, psylles, tenthrède (défoliateur libre : à tête noire du bouleau), livrée (d'Amérique, des forêts), chenille à houppes, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Glycine	Puceron, cochenilles farineuses, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles farineuses et les cochenilles, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Zinnia	Thrips des fleurs, aleurode des serres, punaise réticulée, mineuse	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le thrips des fleurs et l'aleurode des serres, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Bouleau	Puceron, arpeuteuse (d'automne, du printemps), chenille à tente estivale, spongieuse, mineuse, tenthrède (défoliateur libre : à tête noire du bouleau), livrée (d'Amérique, des forêts), chenille à houppes, chenille à col jaune	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation.
Sapin	Puceron, chenille à houppes, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles et le tétranyque (sauf celui à deux points), effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Cerisier ornemental	Tordeuse à bandes obliques, livrée (d'Amérique, des forêts)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Érable	Puceron, chenille burcicole, arpeuteuse (d'automne, du printemps), spongieuse, cicadelle de la pomme de terre, livrée (d'Amérique, des forêts), chenille à houpes, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles, effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Chêne	Puceron, arpeuteuse (d'automne, du printemps), chenille à tente estivale, spongieuse, punaise réticulée, mineuse, tordeuse à bandes obliques, tordeuse printanière du chêne (blanc et rouge seulement), livrée (d'Amérique, des forêts), chenille à houpes, chenille à col jaune, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles et le tétranyque (sauf celui à deux points), effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR	ORGANISME NUISIBLE	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Pin	Chenille burcicole, spongieuse, perce-rameau du pin, diprion (défoliateurs libres : diprion de Leconte, diprion du pin sylvestre), chenille à houppes, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre les cochenilles et le tétranyque (sauf celui à deux points), effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.
Épinette	Spongieuse, mineuse, tenthrède et diprion (défoliateurs libres : diprion de Leconte, tenthrède à tête jaune de l'épinette), chenille à houppes, tétranyque (sauf celui à deux points)	Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Bien mélanger et arroser toute la plante des deux côtés du feuillage. Appliquer au moment où les insectes ou leurs dommages par leur alimentation sont observables. Reprendre le traitement une seule fois seulement, s'il se produit une réinfestation. Pour lutter contre le tétranyque (sauf celui à deux points), effectuer 2 traitements à intervalle de 7 à 10 jours.

UTILISATION SUR LES ROSIERS DE SERRE

UTILISATION SUR	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
Puceron, thrips des fleurs, tortrix purpurin, cécidomyie du rosier, aleurode	Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L	Humecter complètement la plante.
Note :		
<ul style="list-style-type: none"> • NE PAS appliquer plus de 0,83 kg m.a./ha. • NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans des zones traitées durant le délai de sécurité de 1 jour. 		

PLANTATIONS D'ARBRES DE NOËL, BOISÉS DE FERME, PÉPINIÈRES D'ARBRES, BRISE-VENT, EMPRISES, PARCS MUNICIPAUX (mais pas les parcs provinciaux ou fédéraux)

UTILISATION SUR	DOSE (m.a.)	MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS
<p>Puceron, légionnaire (d'automne, de la betterave, à bandes jaunes), chenille burcicole, arpeuteuse (d'automne, du printemps), porte-case, chenille à tente estivale, thrips des fleurs, thrips du glaïeul, aleurode des serres, spongieuse, punaise réticulée, larves de la galéruque de l'orme et de la chrysoméle du saule, mineuse, cercope des prés, cochenilles farineuses, perce-rameau du pin, tordeuse printanière du chêne, tordeuse à bandes obliques, psylles, ténthrede, limace des rosacées, notodonte marbrée, cicadelle de la pomme de terre, cécidomyie du rosier, cochenilles (larves mobiles : lécanies, cochenille floconneuse de l'érable, de la pruche, virgule du pommier, australienne), ténthredes et diprions (défoliateurs libres : ténthrede à tête noire du bouleau, à tête noire du frêne, à tête jaune de l'épinette, diprion de Leconte, du pin sylvestre), tétranque, pyrale du tournesol, livrée (d'Amérique, des forêts), noctuelle verdoyante, chenille à houppes, chenille à col jaune</p>	<p>Nébulisateur : 1 312 g/1 000 L Pulv. à jet projeté : 637 g/1 000 L</p>	<p>Consulter le Service canadien des forêts ou l'organisme provincial compétent pour savoir à quel moment appliquer le traitement et pour connaître la méthode de traitement.</p> <p>NE PAS appliquer sur l'orme d'Amérique, le pommier décoratif, l'érable à sucre, le peuplier deltoïde, le gainier rouge et weigelia, car le feuillage pourrait être endommagé. Avant de traiter des variétés rares ou inhabituelles, il est conseillé de tester le produit sur quelques plantes avant d'en traiter un grand nombre.</p> <p>Après l'application, nettoyer le pulvérisateur en le rinçant à l'eau. Ne pas utiliser de javellisant ménager ni d'agent de nettoyage.</p>
<p>Note :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NE PAS appliquer plus de 1,31 kg m.a./ha. • Délai de sécurité (DS) pour les arbres : 3 jours (les travailleurs qui retournent dans cette culture pour mener des activités où ils entrent beaucoup en contact avec le feuillage doivent porter des gants et une combinaison de coton pendant 1 semaine suivant le DS). 		

POUR UTILISATION DANS LES ARBRES À FEUILLES CADUQUES ET CONIFÈRES ORNEMENTAUX POUR LA SUPPRESSION DES INSECTES SUCEURS DE SÈVE, DES INSECTES MANGEURS DE FEUILLES ET DES ACARIENS SUR LES CONIFÈRES NON FLORIFÈRES, LES CONIFÈRES À AIGUILLES ET LES CONIFÈRES GNÉTOPHYTES.

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES ARBRES À FEUILLES CADUQUES OU LES CONIFÈRES ORNEMENTAUX.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage dans les arbres à feuilles caduques et conifères ornementaux a été rédigé par des personnes autres que Arysta LifeScience North America, LLC et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. **ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC NE FORMULE AUCUNE ALLÉGATION NI N'OFFRE AUCUNE GARANTIE CONCERNANT L'EFFICACITÉ DU PRODUIT OU LA TOLÉRANCE DES CULTURES (PHYTOTOXICITÉ) LORSQUE CE PRODUIT EST EMPLOYÉ SUR LES ARBRES À FEUILLES CADUQUES OU LES CONIFÈRES ORNEMENTAUX.** En foi de quoi, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de décharger Arysta LifeScience North America, LLC de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

ARBRES À FEUILLES CADUQUES ET CONIFÈRES ORNEMENTAUX

L'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE peut être injecté dans les arbres à feuilles caduques et conifères ornementaux se trouvant aux endroits suivants : zones résidentielles, terres agricoles, fermes, centres d'affaires et de bureaux, centres commerciaux, complexes résidentiels multifamiliaux, terrains de golf, aéroports, cimetières, parcs, ravins, terrains de jeux et terrains de sport, afin de supprimer les insectes suceurs de sève (comme les cochenilles, les pucerons, les psylles et les punaises), et les insectes mangeurs de feuilles (comme les chenilles, les tenthrèdes et les chrysomèles), ainsi que les acariens.

- Ne pas utiliser sur les arbres servant à produire des fruits, des noix ou du sirop pour la consommation.
- Les applications ne sont pas recommandées pour les arbres d'un diamètre à hauteur d'homme (dhh) de 7,5 cm ou moins.
- Ne pas faire plus d'une application par arbre par période de 24 mois.

Les opérations de mélange doivent être exécutées par un opérateur accrédité ou sous la supervision d'un opérateur accrédité. Pour les opérations de mélange et de chargement, l'équipement de protection individuel doit comprendre des lunettes de protection, un respirateur, une combinaison, un tablier en néoprène, des gants en nitrile et des bottes en caoutchouc. Pour les injections, l'équipement de protection individuel doit comprendre des lunettes de protection, une combinaison, des gants de nitrile et des bottes de caoutchouc.

Dose d'emploi :

Prémélanger l'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE à raison de 100 grammes par 35 mL d'eau, ou 286 grammes par 100 mL d'eau, pour les méthodes et doses d'application suivantes par injection.

Appliquer 0,3 mL pour chaque 2,5 cm de diamètre à hauteur d'homme (dhh) de l'arbre. Établir le diamètre de l'arbre traité par injection à la hauteur de la poitrine. Multiplier le diamètre (cm) de l'arbre par 0,3 mL afin d'obtenir la quantité totale nécessaire d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE. Injecter l'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE en suivant les instructions ci-après ou en utilisant l'injecteur rechargeable EcoJect System de BioForest Inc. Consulter le manuel de l'utilisateur du système EcoJect et la section MÉTHODE D'APPLICATION SUR LES ARBRES À FEUILLES CADUQUES ET CONIFÈRES ORNEMENTAUX, ci-après, pour savoir comment percer les trous d'injection, établir le nombre de trous d'injection et déterminer le nombre de cartouches rechargeables à utiliser par arbre.

Si un mélange moins visqueux (plus liquide) est nécessaire pour être compatible avec la méthode d'injection (p. ex., pipette), prémélanger l'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE à raison de 107 g par 50 mL d'eau et appliquer 0,4 mL pour chaque 2,5 cm de diamètre à hauteur d'homme (dhh) de l'arbre.

MÉTHODE D'APPLICATION SUR LES ARBRES À FEUILLES CADUQUES ET CONIFÈRES ORNEMENTAUX

Petits arbres (méthode de la pipette) :

1. Percer d'avance le nombre de trous nécessaire pour recevoir la quantité totale d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE à appliquer. Utiliser la mèche conique fournie ou percer à la profondeur indiquée sur la mèche de $\frac{5}{32}$ po. Chaque trou contiendra 1 mL de produit. Percer les trous à égale distance autour de l'arbre. Les trous doivent être percés dans un angle de 45 degrés vers le sol et disposés autour de la base de l'arbre, tout juste au-dessus des renflements de racines. La profondeur des trous ne doit pas dépasser la longueur de la mèche conique ni la marque de profondeur de la mèche de $\frac{5}{32}$ po. Le trou sera percé assez profondément dans le bois de sève pour pouvoir contenir un volume de 1 mL.
2. Remplir la pipette fournie de la quantité totale d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE à appliquer. Si la quantité d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE à appliquer dépasse le volume de la pipette, remplir entièrement la pipette et soustraire le volume de la pipette de la quantité totale d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE à appliquer. Remplir ensuite la pipette de la quantité restante à appliquer et poursuivre l'application. Répéter l'opération, au besoin. Si une pipette de 1 mL est utilisée, remplir celle-ci pour en injecter le contenu dans chaque trou.
3. Insérer la buse de la pipette dans l'ouverture du trou (ne pas pousser la buse dans le trou de façon qu'elle en occupe tout le volume) et activer la pompe de la pipette. Chaque coup de pompe permet d'injecter 1 mL de produit dans le trou.
4. Après avoir rempli chaque trou d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUDRE SOLUBLE, sceller le trou avec de la cire d'abeille.

Petits arbres (Méthode de la seringue) :

1. Percer d'avance le nombre de trous nécessaire pour recevoir la quantité totale d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUVRE SOLUBLE à appliquer. Utiliser la mèche conique fournie ou percer à la profondeur indiquée sur la mèche de $\frac{5}{32}$ po. Chaque trou contiendra 1 mL de produit. Percer les trous à égale distance autour de l'arbre. Les trous doivent être percés dans un angle de 45 degrés vers le sol et disposés autour de la base de l'arbre, tout juste au-dessus des renflements de racines. La profondeur des trous ne doit pas dépasser la longueur de la mèche conique ni la marque de profondeur de la mèche de $\frac{5}{32}$ po. Le trou sera percé assez profondément dans le bois de sève pour pouvoir contenir un volume de 1 mL.
2. Utiliser un bout de cathéter pour éviter les perforations et les blessures. Remplir la seringue à capacité ou de la quantité totale d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUVRE SOLUBLE à appliquer.
3. Insérer le bout de cathéter de la seringue dans l'ouverture du trou (ne pas pousser la buse dans le trou de façon qu'elle en occupe tout le volume) et appuyer sur le piston de la seringue tout en suivant le mouvement du piston le long des graduations en millilitres. N'appuyer sur le piston que sur une distance correspondant à 1 mL, tel qu'indiqué sur le cylindre de la seringue. Une quantité de 1 mL de produit sera ainsi injectée dans le trou.
4. Reprendre la troisième étape pour chaque trou percé dans l'arbre et sceller ensuite chaque trou avec de la cire d'abeille.

Grands arbres (système EcoJect) :

1. Percer d'avance le nombre de trous nécessaire pour recevoir la quantité totale d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUVRE SOLUBLE à appliquer. Chaque trou recevra 4 mL de produit; par conséquent, en divisant par 4 la quantité totale d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUVRE SOLUBLE à appliquer, on obtient le nombre de trous nécessaire. Utiliser la mèche de $\frac{5}{32}$ po fournie et percer uniquement à la profondeur indiquée sur la mèche. Percer les trous à égale distance autour de l'arbre. Les trous peuvent être percés dans un angle de 90 degrés par rapport à l'arbre et disposés autour de la base de l'arbre, tout juste au-dessus des renflements de racines.
2. Enfoncer la buse du système EcoJect dans le trou (avec un marteau au besoin) afin de créer un joint entre la buse et l'arbre. Fixer la cartouche EcoJect pleine à la buse. Cela aura pour effet d'activer le mécanisme de la pompe et injectera 4 mL d'INSECTICIDE SYSTÉMIQUE ORTHENE 75% EN POUVRE SOLUBLE dans le trou.
3. Enlever en même temps la buse et la cartouche du système EcoJect et sceller le trou avec de la cire d'abeille.
4. Reprendre les étapes 2 et 3 pour chaque trou percé dans l'arbre.

Orthene et le marque déposée d'OMS Investments, Inc.

Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des marques déposées d'Arysta LifeScience Corporation.

Orthene® 75% Soluble Powder
Systemic Insecticide

GROUP 1B INSECTICIDE



CAUTION POISON

**READ LABEL BEFORE USING
AGRICULTURAL**

NOT FOR INDOOR RESIDENTIAL USE

GUARANTEE:

*Acephate (O,S-dimethyl
acetylphosphoramidothioate)75%
Warning, contains the allergen sulfite.

REGISTRATION NO.

14225

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

**In case of emergency involving a major spill, fire
or poisoning Call CHEMTREC 24-hours
at 1-800-424-9300 or 703-527-3887.**

For product information call: 1-866-761-9397

Orthene® is a registered trademark of OMS Investments, Inc.
Arysta LifeScience and the Arysta LifeScience logo are
registered trademarks of Arysta LifeScience Corporation.

Orthene® 75% Poudre Soluble
Insecticide Systémique

GROUPE 1B INSECTICIDE



ATTENTION POISON

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
AGRICOLE**

NON DESTINÉ À L'USAGE RÉSIDENTIEL INTÉRIEUR

GARANTIE :

Acéphate (O,S-diméthyl
acétylphosphoramidothioate)75%
Avertissement, contient l'allergène sulfite.

N° D'HOMOLOGATION :

14225

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**En cas d'urgence relativement à un déversement, un incendie
ou un empoisonnement d'importance, appeler CHEMTREC 24
heures par jour au 1-800-424-9300 or 703-527-3887**

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

Orthene et le marque déposée d'OMS Investments, Inc.
Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des
marques déposées d'Arysta LifeScience Corporation.



Arysta LifeScience

Arysta LifeScience North America, LLC

15401 Weston Parkway, Suite 150

Cary, NC 27513, USA

1-866-761-9397

EPA Est. No. 67545-AZ-001

AD020411

100410—030614

NET CONTENTS: 1.5 KILOGRAMS / CONTENU NET : 1,5 KILOGRAMMES